

Compte rendu de la réunion du 15 juin 2015

Présents : 14 conseillers
Absente : M-Paule Maligne
Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Date de convocation : 6 juin 2015

Le début de la réunion est consacré au tirage au sort des membres du jury d'assises 2016. Cette année, Vignols est regroupé avec Concèze, Lascaux et St Solve. Six jurés doivent être tirés au sort. Les représentants de chaque commune effectuent le tirage chacun leur tour. Sont tirés au sort : 3 représentants de Concèze – 2 de St Solve et 1 de Vignols.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Présentation du patrimoine communal par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement : Madame Nicolle, paysagiste conseillère au CAUE, présente l'inventaire architectural et paysager de la commune afin d'avoir une connaissance du territoire et éviter à l'avenir certaines erreurs dans la construction ou rénovation des maisons dans notre centre bourg.

Tarifs cantine rentrée 2015 : en accord avec St Solve, les tarifs des repas seront augmentés et passeront à 2,45 € à la rentrée (2,40€ en 2014/2015). Accord du conseil à l'unanimité.

Vente de terrains aux Maisons Rouges : Lors de la dernière réunion, les offres reçues étant trop basses, elles ont été jugées infructueuses. Les deux candidats ont redéposé une nouvelle offre : M. Jean Charbonnel : 4314 € - M. Christophe Lagorce : 4675 €. Le conseil accepte, à l'unanimité, l'offre la plus élevée faite par M. Lagorce des maisons Rouges.

Renégociation des emprunts : des emprunts peuvent être renégociés : proposition du Crédit agricole :

- salle polyvalente : taux à 4,90 % - capital restant de 70 000€ renégocié à 3,30%
- Travaux cantine : taux à 4,40% - reste capital : 47 600 € renégocié à 4,10%.

Unanimité du Conseil.

Les propositions faites par la Caisse d'épargne ne sont pas avantageuses.

Délégations au maire : cette délégation permettra au maire, pendant la durée de son mandat d'ester en justice au nom de la commune. Unanimité.

Permis de construire délivré à la société EIFEL pour l'agrandissement des bâtiments : un recours contre ce permis ayant été déposé, la commune sera représentée par Maître RENAUDIE, avocat à Brive. Unanimité.

Modification de l'assiette du chemin rural de Noux (ancienne propriété Boutot) : la nouvelle propriétaire demande si l'assiette du chemin rural traversant sa propriété

peut être modifiée (le chemin passe devant sa porte). Le Conseil, à l'unanimité, décide de procéder à une enquête publique.

Délibération pour le FPIC : La loi a instauré le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui consiste à prélever des ressources à certaines intercommunalités pour le reverser à des intercommunalités moins favorisées. La Communauté d'Agglomération de Brive fait partie des collectivités qui doivent subir un prélèvement.

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour que la CABB garde le total de ce prélèvement à sa charge.

Programme de voirie 2015 : La Chassinie – le Colombier : Suite à l'appel d'offres, l'entreprise retenue est l'entreprise Siorat – devis 13 500 €.

Compte tenu de la dégradation de la route de la Chassinie, il serait plus judicieux de mettre du grave bitume au lieu de l'enduit proposé.

Le Conseil souhaite qu'un avenant soit établi.

Foot : dans le cadre de la montée en deuxième division de l'équipe première, le Conseil vote, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 200 €.

Subventions pour réparation des vestiaires du stade :

Le Conseil Général subventionne finalement ce projet. L'aide du Sénateur a également été confirmée. Nous sommes dans l'attente de la réponse de l'Etat (DETR). Les travaux devraient se réaliser au 1^{er} semestre 2016.

Projet commune nouvelle :

Depuis plusieurs mois, les Maires, les adjoints puis les conseillers municipaux ont travaillé sur la création d'une commune nouvelle regroupant Lascaux, Saint-Solve et Vignols. Le Conseil, à 13 voix pour et une abstention, décide de continuer à travailler sur ce projet. Des réunions publiques présentant ce projet sont prévues début juillet.